UJPE : UN LOGICIEL NE REMPLACERA JAMAIS LES COLLÈGUES QUI MANQUENT !

Emplois du temps en hébergement : après la réunion du 10 novembre, la CFDT refuse un simple ravalement de façade et demande des fondations solides pour sécuriser tous les agents des UJPE.

10 NOVEMBRE : LA DPJJ SORT UN OUTIL, MAIS OUBLIE L'ESSENTIEL

Le 10 novembre dernier, la DPJJ a présenté un projet d'outil informatique modélisant cinq moutures d'emplois du temps pour les UJPE. Or, dès 2015, des logiciels similaires ont été expérimentés dans plusieurs interrégions. La CFDT demande quel bilan et quels enseignements en ont été tirés. Pourquoi proposer des modèles de plannings là où sont attendus la sécurisation des organisations et de vrais renforts humains ?

La CFDT ne se contentera pas d'un écran de fumée numérique ! Sans règles de fonctionnement protectrices ni renforts humains, ce nouvel outil ne sera qu'un vernis posé sur des fondations fissurées.

7,5 % D'ABSENCES THÉORIQUES : LA DPJJ PLANIFIE DANS LE BROUILLARD !

Lors de la réunion, la direction a avancé qu'il y aurait « plus d'adultes que de jeunes » dans certains lieux de placement. Cet argument comptable ignore la réalité d'un service fonctionnant **24h/24 et 365 jours par an**. Pire : la DPJJ applique un forfait théorique de **7,5 % d'absences**, totalement déconnecté du terrain. Avant tout déploiement informatique, la CFDT exige :

- **La transparence totale sur l'absentéisme:** communication des données réelles d'indisponibilité issues du Rapport social unique (RSU) pour dimensionner de véritables viviers de remplacement.
- **Des actions concrètes contre l'usure professionnelle:** les arrêts résultent de rythmes épuisants, de rappels sur les repos et d'une mise en place des UJPE à marche forcée à effectifs réduits.
- **Un véritable plan d'attractivité:** des mesures concrètes pour fidéliser les équipes et redonner envie de travailler en hébergement.

L'UJPE EST UN COLLECTIF : NE LAISSONS AUCUN MÉTIER SUR LE BORD DU CHEMIN

Si les éducateurs sont en première ligne sur les cycles horaires, l'organisation du temps de travail concerne **toute l'équipe pluridisciplinaire** (professeurs techniques, infirmiers, psychologues, administratifs, cadres et éducateurs), pourtant oubliée dans l'élaboration des plannings hebdomadaires. Sur le terrain, le manque de souffle épuise les équipes :

- **Effectifs calculés au cordeau** et absences non remplacées, même au cœur des congés scolaires;
- **Valse permanente des plannings,** avec des rappels sur les jours de repos qui grignotent la vie personnelle;
- **Cadres en première ligne,** contraints d'intervenir jour et nuit en astreintes puis d'assurer leur semaine classique ou des services, faute de règles protectrices.

Cfdt: INTERCO JUSTICE

Pour adhérer à la CFDT :

@interco.cfdt.fr

@interco_cfdt_officiel

/interco_cfdt_officiel

/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

23 novembre 2026

Faire tourner une unité 24h/24 et 365 jours par an ne peut plus reposer sur le dévouement sans limite et l'usure des équipes comme de l'encadrement !

LA CFDT exige des règles protectrices, un fonctionnement collectif et de vrais moyens pour chaque UJPE :

Des recrutements et une double présence garantie jour et nuit

Sortons de la gestion à flux tendu ! Il faut des effectifs dimensionnés aux réalités de chaque UJPE, de véritables viviers de remplacement et un binôme éducatif garanti jour et nuit, indispensable face aux imprévus et aux fugues.

Un outil efficace au service des équipes et des cadres

Les équipes savent bâtir des plannings adaptés, mais manquent de temps face à des modifications chronophages. La DPJJ doit fournir un logiciel simple, fiable et opérationnel pour tous les professionnels de l'UJPE, sans imposer de modèles standardisés inadaptés au terrain.

Un cadre national clair et opposable sur les rappels

Stop à l'improvisation locale ! Nous réclamons une procédure nationale sécurisée sur les rappels d'agents, les astreintes et le respect strict des temps de repos pour protéger la santé des équipes et sortir les cadres de la gestion de crise permanente.

La reconnaissance réelle de l'usure en hébergement

Il est urgent d'ouvrir le chantier de la soutenabilité des rythmes de travail : la question des trois services hebdomadaires et l'intensité réelle de l'accompagnement éducatif doivent être posées sans détour.

Des plannings prévisibles, équitables et respirables

Nuits, week-ends, jours fériés : la charge doit être partagée équitablement grâce à un socle collectif clair qui sécurise l'année, favorise l'adaptabilité du service et préserve les besoins personnels de chacun.

Des compteurs limpides et un logiciel éprouvé par le terrain

Le calcul et le basculement des heures (positives ou négatives) d'un cycle à l'autre doivent être fiables et automatiques. L'outil doit projeter l'année à partir des effectifs réels, après une phase de test menée par les agents et les cadres.

NE NOUS TROMPONS PAS DE COMBAT

La CFDT est favorable à des plannings mieux construits et à un logiciel opérationnel garantissant l'équité de traitement entre les agents. Mais nous voulons avant tout des collègues en renfort et des règles justes, pas une calculatrice géante pour administrer la pénurie. La CFDT Interco Justice reste mobilisée aux côtés de tous les personnels des UJPE.

DES MOYENS, DU RESPECT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES POUR TOUS !

Pour adhérer à la CFDT :

@interco.cfdt.fr

@interco_cfdt_officiel

/interco_cfdt_officiel

/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

23 novembre 2026